



À PROPOS

Le Layracais n'est plus distribué avec les publicités, il sera déposé directement dans votre boîte aux lettres.

Le Layracais est distribué par AIRCA (Association Intermédiaire des Restos du Coeur de l'Agenais).

En cas d'oubli, n'hésitez pas à en informer la mairie.

LE LAYRACAIS

Directeur de la publication : Rémi CONSTANS
Imprimeur : COPIFAC
Rédactrice en chef : Sandrine BALAGUER

Le prochain numéro paraîtra en juillet 2019.

Envoyez vos communiqués au plus tard le 15 mai 2019 sur info@le-layracais.fr

Dans l'attente de cette nouvelle parution, retrouvez toute l'actualité de la ville de Layrac sur www.le-layracais.fr



La France traverse depuis quatre mois une période très difficile dans un contexte quasi anarchique liée au **mouvement des gilets jaunes** infiltré par des « casseurs » détruisant les symboles parisiens du capitalisme. De plus, la proximité des élections européennes crée une situation économique instable avec un Brexit non finalisé. L'instauration d'une violence extrême sur les Champs-Élysées le weekend du 16 mars 2019, marque une transformation du mouvement. Cette situation aura des conséquences sur tous les plans, législatif, économique et fiscal, chez chacune et chacun des habitants de Layrac comme sur toutes les communes du département et de l'hexagone.

Le **cahier de doléances** a été transmis en Préfecture. Chacun a pu s'exprimer dans le « **grand débat** » en temps utile et nous attendons les décisions du président E. Macron.

La situation de Layrac garde une **DYNAMIQUE POSITIVE** sur le plan démographique. Sa population légale définie par l'INSEE est de 3661 habitants en 2019 pour une population de 3520 habitants en 2017 correspondant à une progression de 2 %.

L'aménagement du Centre-bourg après l'achèvement des rues **TOURNAIS et PATRIOTIQUE**, va se poursuivre par la réfection de la rue **Edmond LALANDE** et de la rue du **Dr OLLIER**, avec un programme de réalisation de six places de parking.

La place Salens et la place Bouet se terminent avec une transformation complète de l'espace consacré au marché du vendredi matin. Le nombre de place de stationnement passe de 21 emplacements à 28. La place du marché respecte les normes grâce à l'installation de **toilettes publiques** autonettoyantes et accessibles à tous.

Les travaux d'assainissement du bourg de **Goulens** ont démarré fin mars et devraient durer 3 mois. La station d'épuration créée est la première station entièrement végétale sur l'Agglomération Agenaise. Elle occupe l'espace situé en contrebas du cimetière de Goulens.

La zone de la Roubiague poursuit son développement avec deux nouvelles implantations : société BIO Pool Tech (piscines en bois) et la société A2Z Distribution (production poteaux béton). La transformation et l'embellissement de Layrac méritent le respect de tous les citoyens et justifient la participation effective de sa population à la **PROPRETÉ** des rues et des places.

Chacun doit avoir une attitude citoyenne concernant le dépôt des ordures ménagères, le ramassage des excréments de chiens et de chats, le respect des plantations en particulier celles des places de stationnement. Le nombre de poubelles et de distributeurs de sacs de ramassage de déjections

LE MOT DU MAIRE

canines sera augmenté. Le passage de l'équipe technique municipale dans les rues sera renforcé. A défaut de résultats, un changement de stratégie sera opéré avec utilisation des moyens modernes (caméra d'obtention de preuves pour sanction).

Layrac manifeste aussi son dynamisme dans le monde sportif avec les équipes engagées dans différents championnats départementaux et nationaux dans lesquels émergent plusieurs champions. Les activités sportives rugby, basket, taekwondo, judo, tennis se portent bien. **L'ASL** mérite une mention spéciale. Elle vient de jouer et de gagner un match exceptionnel Layrac-Lourdes sur le score de 11 à 6.

Personne parmi les anciens, n'aurait pu imaginer cela du temps des **CRAUSTE-GACHASSIN-GARUET** (années 70-80). Notre montée en Fédérale 2 devrait se confirmer. Pour cela la victoire contre Casteljaloux sera essentielle !

Félicitations à l'équipe féminine qui a bien débuté son championnat.

Une réflexion globale sur l'équipement sportif de Layrac (terrains, bâtiments, tribunes) est d'ores et déjà mise en place afin de planifier les meilleures solutions d'amélioration.

Le dynamisme se retrouve aussi dans les festivités mises en place par les associations. Le comité des Fêtes organise avec succès, le Carnaval, la Nuit des Bandas avec cette année une soirée consacrée au célèbre groupe occitan **NADAU**.

Une **épargne brute de 16.92 %** dégagée par le budget 2018 permettra de financer la dynamique d'investissement de Layrac cette année, sous réserve que les décisions qui accompagneront la fin du **GRAND DÉBAT** ne viennent pas contrarier la fiscalité locale.

L'**École élémentaire** est terminée et sera inaugurée avant les grandes vacances.

Le **CENTRE MEDICAL** reste un objectif principal pour Layrac. La création de ce centre médical susceptible d'accueillir deux médecins verra le jour après l'aménagement de la maison Libéros. Sa situation est exceptionnelle au centre du village, à proximité des pharmacies avec un espace de stationnement proche et une accessibilité facile à réaliser.

Cet aménagement devrait permettre d'être attractif pour l'installation de jeunes médecins qui bénéficieront d'un environnement favorable avec six infirmières, deux ostéopathes, un kinésithérapeute, deux podologues et de trois dentistes. Ce voisinage permettra de réunir toutes les conditions de réussite des nouveaux médecins sur notre territoire actuellement sous médicalisé.

À l'évidence, un seul médecin en exercice ne peut suffire pour la prise en charge d'une population de 3661 habitants !

Les enjeux de développement pour Layrac restent importants avant la période des futures élections. Notre choix reste de garder cette dynamique durant 2019.

Rémi CONSTANS
Maire de Layrac et
Conseiller Départemental du Canton Sud-Est agenais



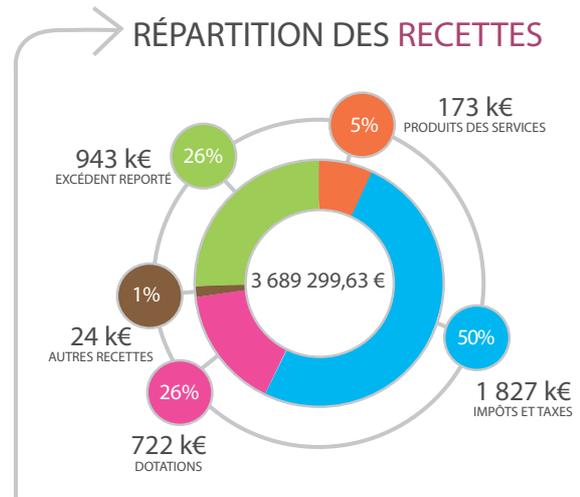
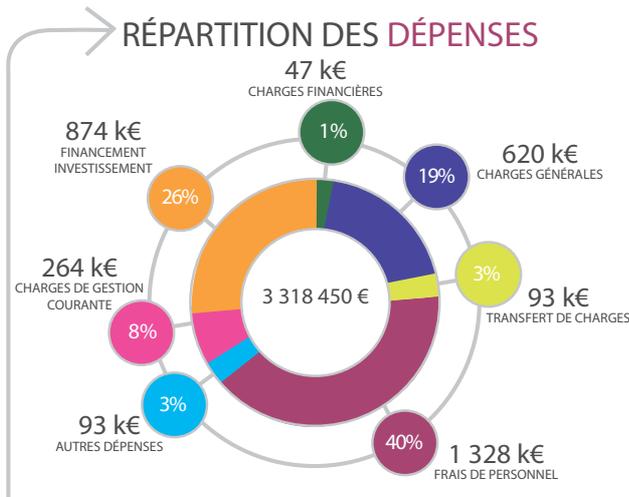
VIE DE LA COMMUNE

BUDGET DE LA COMMUNE

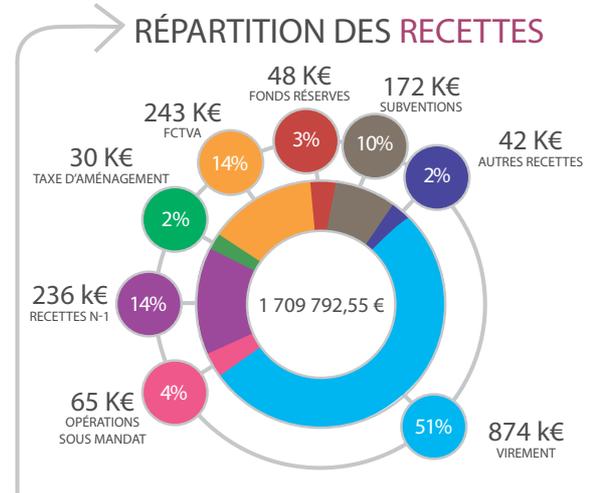
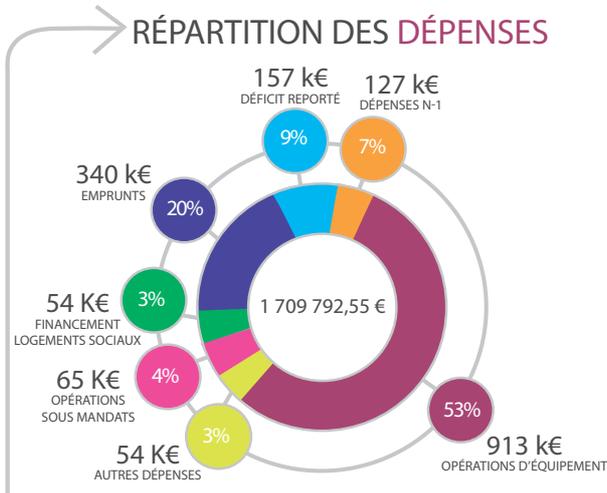
Le budget de la commune se caractérise par :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement, laquelle permet à la commune de bénéficier de bons indicateurs financiers,
- la mise à disposition des services municipaux des moyens nécessaires pour assurer la qualité et la continuité des services rendus aux habitants,
- la maîtrise de l'endettement communal afin de conserver des marges de manœuvre pour poursuivre la politique d'embellissement du cadre de vie, de sauvegarde du patrimoine,
- la mobilisation de toutes les ressources possibles dans une démarche d'optimisation (subventions) sans toucher aux taux d'imposition communaux.

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



DÉTAIL DES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

RN 21 (Place du marché)	75 000 €
Acquisition de terrains	20 000 €
Investissement courant voirie	100 000 €
Investissement courant bâtiment	70 000 €
Matériel Mairie et écoles	30 000 €
Aménagement centre médical	120 000 €

Aménagement accueil Mairie	55 000 €
Aménagement centre bourg Rues Lalande Ollier	182 000 €
Études aménagement Chemin de Monseigne	35 000 €
Réhabilitation Pont de Bigarrat	125 000 €
Accessibilité bâtiments	10 000 €
Réhabilitation église Saint Martin Mosaïque et toiture	91 500 €



VIE DE LA COMMUNE

57^{ème} ANNIVERSAIRE DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE

Le mardi 19 mars 2019 à 17h00 devant le Monument aux morts, Monsieur le Maire a célébré la cérémonie du 57^{ème} anniversaire du « Cessez le feu en Algérie » accompagné de Monsieur SENGENES, Président de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie). Lors de la cérémonie, Monsieur BORDIEU a été décoré de la médaille commémorative AFN Algérie. Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.



EAU DE GARONNE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les services « Eau et Assainissement » ont été repris par la SAUR qui a créé à la demande de l'Agglomération d'Agen une **société dénommée « Eau de Garonne »**. Ce changement a pour principal avantage d'engendrer une baisse du prix de l'eau comprise entre 14% et 30 % selon les cas. Par exemple, sur la consommation annuelle de 120 m³ d'eau relative à un foyer composé d'un couple et deux enfants, la baisse effective représente 30 %. Suite aux conséquences du changement du fournisseur d'eau, vous recevrez quatre factures : une première facture (déjà reçue) clôturant votre compte chez **Véolia** annonçant **le solde** de votre consommation d'eau. Une deuxième facture **Eau de Garonne** vous sera adressée en mars 2019 vous présentant la facturation de **l'abonnement du 1^{er} semestre 2019**. Une troisième **facture estimative** prévue en juin 2019 vous indiquant votre consommation d'eau (50% consommation annuelle) pour la première période de distribution et **l'abonnement du 2^{ème} semestre 2019**. Au mois de janvier 2020, **une quatrième facture au réel** suivant le relevé de terrain comprenant **l'abonnement du 1^{er} semestre 2020**. **Eau de Garonne** est désormais **notre fournisseur d'eau**, voici deux numéros utiles pour joindre ce nouvel interlocuteur :

Service clients : 05 53 40 96 21

Service dépannage 24/24 : 05 53 41 98 09

HANDICAP ET INSERTION PAR L'EMPLOI

La commune de Layrac s'investit dans le domaine du handicap et celui de l'insertion par l'emploi. Les services municipaux, en particulier le Centre Technique Municipal, accueillent très fréquemment des jeunes scolarisés à l'Institut Médico-Educatif de Fongrave (IME) afin de permettre à l'établissement d'atteindre sa finalité : préparer ces jeunes à s'insérer dans le monde professionnel. C'est ainsi que vous pouvez apercevoir les équipes municipales renforcées de ces « apprentis » ouvriers de paysages. L'accueil des enfants s'effectue tout au long de l'année ce qui permet de les former aux travaux saisonniers des espaces verts. L'implication de la commune ne s'arrête pas là. Depuis le mois d'octobre 2018, le Layracais est distribué par le biais d'AIRCA qui est une association intermédiaire des Restos du Cœur. Cet organisme favorise l'insertion par l'activité économique. A son échelle et selon ses besoins, la commune s'intègre dans cette dynamique.

MÉDAILLE DE LA VILLE

Marie-France GAFFARD, jeune retraitée du service Enfance & Jeunesse a reçu la médaille de la ville le 11 janvier 2019 lors des vœux du personnel.



L'EPHAD ET L'I.M.E. FONGRAVE : Un partenariat qui s'inscrit dans la durée

Les équipes de l'Ehpad Saint-Martin accueillent des jeunes de l'Institut Médico-Educatif en formation professionnelle Agent de Propreté et d'Hygiène. Les équipes de l'Ehpad partagent leur savoir-faire avec bienveillance et rigueur conciliant formation et immersion en milieu professionnel. Dans cet esprit l'Ehpad participe par ailleurs à l'opération nationale patronnée par Mme la Ministre Sophie Cluzel, le DUO-DAY qui aura lieu le 16 mai. Le temps d'une journée, un binôme est constitué entre une personne en situation de handicap et un professionnel qui lui fait découvrir son métier. En plus de la dimension professionnelle, un projet d'animation est conduit par une équipe de jeunes de l'IME sur le maintien de relations intergénérationnelles et une action intitulée Bénévol'toi. Un défilé se prépare avec des résidents volontaires et le groupe de jeunes encadrés par leurs monitrices. Cette animation sera un moment festif où seront invités familles de résidents et les différents partenaires. Mme Gaffard directrice de l'Ehpad et Mr Nortier, directeur de l'IME de Fongrave se félicitent de la qualité des liens tissés qui constituent une ouverture autant professionnelle que sociale. Les deux établissements œuvrent pour que chacun occupe pleinement et dignement sa place dans la cité layracaise.



VIE DE LA COMMUNE

▶ NOUVEAUX HORAIRES DE VOTRE MAIRIE

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Premier et dernier samedi du mois de 9h00 à 12h00.

Contact : 05.53.87.02.70 - mairie.layrac@wanadoo.fr



▶ PASSEPORT ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Il est impératif de prendre rendez-vous en mairie pour le dépôt des dossiers, la délivrance des passeports et cartes d'identité nationale. Layrac a un délai de rendez-vous très court. **Aucun rendez-vous n'est assuré le samedi.**

▶ POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Les chiffres pour l'année 2018 des dépôts de verre et de papiers dans les différents points de collecte répartis sur notre territoire ont été récemment communiqués à la Municipalité. Ces chiffres sont bons. Ce sont plus de 82 tonnes de verre et 56 tonnes de papiers qui ont été déposées par les layracais.

Merci et bravo à tous ! Continuons ...

▶ MAIS ÇA, CELA SUFFIT !



▶ REMERCIEMENTS

Après le décès de leur grand-mère Madame Marcelle GUERY en 2018, les petits-enfants ont offert à la ville de Layrac des peintures réalisées par **Monsieur Jules GUERY** (1922-2002) leur grand-père, peintre layracais amateur. Plusieurs de ses tableaux représentent différents sites de notre village.

La municipalité remercie très sincèrement la famille pour ce geste. Une exposition d'œuvres de peintres layracais est en projet, nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.



▶ DES NOUVELLES DE LA POSTE

La Poste fonctionne très bien à la satisfaction de tous. Nous affirmons avec fermeté qu'il n'y a aucun risque de modification dans son fonctionnement.

La direction de la Poste nous a assuré qu'aucun poste de facteur-guichetier ne serait supprimé.

▶ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vous pouvez prendre rendez-vous pour apporter au CCAS (Mairie annexe rue Edmond Lalande) les vêtements d'adultes et d'enfants que vous n'utilisez plus. Ils seront déposés à l'AFDAS (Association Familiale d'Aide et de Soutien). Prendre rendez-vous auprès de Mme Corinne CHAULE : 05.53.87.19.90.

▶ LUTTE CONTRE LES BLATTES : RUE DE LA PICHE

La municipalité a organisé une réunion publique en mairie le 4 mars 2019 pour coordonner le traitement par un professionnel dans les différentes maisons de ce secteur. Madame Sandra CONTOU, conseillère municipale s'est chargée de l'organisation du traitement. Il est en effet fondamental que celui-ci ait lieu au même moment dans les endroits infestés. Toute nouvelle attaque décelée par une surveillance très stricte, imposerait de reprendre le traitement dans les mêmes conditions. Cette stratégie appliquée a été décidée sur les conseils de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Par ailleurs, un maintien de la propreté de la rue de la Piche sera assuré par un enlèvement quotidien des sacs à ordures et encombrants par l'équipe technique municipale.

Soyez rassurés aucune maladie ne peut être transmise par cet insecte qui vit la nuit et craint la lumière. La blatte mange tous types de déchets alimentaires mais aussi le cuir, le carton, le bois. L'important étant de maintenir les lieux de cuisine propres ainsi que les espaces de stockage alimentaires (aliments pour animaux y compris) pour éviter que cet insecte ne s'invite dans vos intérieurs.

AVRIL

Sam. Dim. 13 & 14 avril			Printemps du Brulhois Dégustation dans le noir et parcours sensoriel	Cave de Goulens
Vendredi	26 avril	9h30	Course ELA	Esplanade Charles de Gaulle
Dimanche	28 avril	9h	Layrac Country Dancers animations	Foyer des Campagnes

MAI

Mercredi	1 ^{er} mai	9h	Vide puériculture - UCSAL	Esplanade Charles de Gaulle ou Foyer des Campagnes (en cas de pluie)
Jeudi	2 mai	21h	Concours de belote du BCLA	Salle Raymond Crébessac
Samedi	4 mai	15h	Tournoi officiel La Boule Layracaise	Esplanade Charles de Gaulle
Mardi	7 mai	18h	Mi-temps gourmande organisée par l'ASL	Marché gourmand stade José Pénétro
Vendredi	10 mai	21h	Cinéma La Récré <i>Film «Green Bouk»</i>	Foyer des Campagnes
Samedi	11 mai	10h à 18h	Exposition-vente Loisirs créatifs	Salle de l'Amicale Laïque Esplanade Charles de Gaulle
Samedi	18 mai	14h30	Conférence Le Lys Étoilé	Foyer des Campagnes
Dimanche	19 mai	9h30 - 23h	Journée Portes ouvertes Nombreuses animations	Moulin de Layrac
Dimanche	26 mai	9h	Vide grenier «Los Amics de Golens»	Parking du Cellier du Brulhois
Mercredi	29 mai	21h30	Concert du Groupe Nadau	Esplanade Charles de Gaulle
Jeudi	30 mai	15h	20 ^{ème} Nuit des Bandas - Concours de Pétanque	Esplanade Charles de Gaulle
Vendredi	31 mai	19h	20 ^{ème} Nuit des Bandas Marché gourmand et bodéga	Esplanade Charles de Gaulle

JUIN

Samedi	1 ^{er} juin	19h	20 ^{ème} Nuit des Bandas - Grand repas	Esplanade Charles de Gaulle
Jeudi	6 juin	21h	Concours de belote du BCLA	Salle Raymond Crébessac
Samedi	8 juin	15h	Tournoi officiel La Boule Layracaise	Esplanade Charles de Gaulle
Lundi	10 juin	9h	5 ^{ème} Foire aux plantes et Marché aux fleurs	Place du 11 novembre et place Salens
Vendredi	14 juin	21h	Cinéma La Récré <i>Film «La mule»</i>	Foyer des Campagnes
Samedi	15 juin	14h	Los Amics de Golens Concours de Pétanque et soirée Paëlla	Ancienne école de Goulens
Samedi	15 juin	14h30	Conférence Le Lys Étoilé	Foyer des Campagnes
Samedi	22 juin	14h30	Muzicofolies - Les Jeunes Gascons	Esplanade Charles de Gaulle
Jeudi	27 juin	21h30	Cinéma La Récré Plein air <i>Film «Nous finirons ensemble»</i>	Place du Royal Foyer des Campagnes (en cas de pluie)
Vendredi	28 juin		Fêtes des écoles - APE	Esplanade Charles de Gaulle
Dimanche	30 juin	9h	Layrac Country Dancers animations	Foyers des Campagnes

JUILLET

Jeudi	4 juillet	21h	Concours de belote du BCLA	Salle Raymond Crébessac
Dimanche	7 juillet	8h30	Vide grenier - Les collectionneurs Layracais	Esplanade Charles de Gaulle
Samedi	13 juillet	19h	Fête nationale, repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal populaire	Foyer des Campagnes

VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION

12 JANVIER 2019



Accueil des nouveaux layracais



THÉÂTRE

15 DÉCEMBRE 2018

Spectacle de Noël du RAM
(Music'Halle d'Astaffort)



NOËL DES ENFANTS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

17 DÉCEMBRE 2018

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE DU GRAVELET

20 DÉCEMBRE 2018



REPAS CRÊPES À GOULENS

17 FÉVRIER 2019



FOIRE AUX LIVRES ET AUX VIEUX PAPIERS

24 FÉVRIER 2019



CARNAVAL 2019

LES 3 ET 11 MARS 2019



► RUE EDMOND LALANDE (1905 - 1982)

La **RUE NEUVE** fut créée au XIX^{ème} siècle dans les années 1840. La période du percement de cette nouvelle rue dura plusieurs années en raison de difficultés rencontrées lors de l'enquête publique diligentée par la municipalité d'Antoine DABADIE. Elle faisait la jonction entre le coin de la place du MARCHÉ (actuellement Place Jean Jaurès) et la Route Impériale Paris-Barèges sous Napoléon III (devenue Nationale 21).

Elle garda son nom très longtemps, la date exacte de la pose des plaques n'est pas connue. Ce n'est qu'au décès d'**Edmond LALANDE**, que la décision fut prise le **25 février 1983** de renommer la rue Neuve.

Élu comme premier adjoint de 1965 à 1971, Edmond LALANDE devint maire de mars 1971 à décembre 1982. Né à Layrac, le 17 février 1905 au domicile de la rue des Coulées, fils du Dr Philippe LALANDE et de Marie Jeanne DÉCAMPS. Atteint d'une longue maladie, il fut emporté le 8 décembre 1982, à son domicile avenue Massenet.

Son action marqua le début de la transformation du village avec un premier évènement majeur : la construction de la nouvelle caserne de pompiers en 1974. Les constructions des deux terrains de tennis et de la halle des sports furent le deuxième évènement important de son mandat.

► INAUGURATION DE LA CASERNE DES POMPIERS YVAN PUJOL

Mr Edmond LALANDE maire, prononçant le discours. On aperçoit Messieurs BLACHERE, GAUTHIER capitaine des Pompiers, Mesdames LAFOUGERE, LAUZIN, DUCOS.

On reconnaîtra Jacky BARENNES, Messieurs LARAS, FOILLOLET le Préfet et SAGAZAN conseiller général, LAURISSEGUIES député.



Boulangerie Monlac

► INCENDIE DE LA BOULANGERIE MONLAC - RUE PROSPER DAUZON

Le terrible incendie du **25 septembre 1943** détruisit la boulangerie MONLAC dont la devanture était située rue Prosper DAUZON (photo ci-jointe). Plusieurs maisons du voisinage furent touchées dont la maison du Docteur OLLIER, celles de Georges ARNAUDET, d'Osmin et de Jean ANCÈZE et de Louis MAURAN. La maison du Dr OLLIER touchée par l'incendie, l'obligea à installer son cabinet sur la **PLACE DU MARCHÉ** au rez de chaussée de la maison occupée autrefois par le tailleur BORDERES. Il avait acheté cette maison située contre la Mairie en 1930 pour y loger sa mère. Cet incendie transforma complètement la topographie de la rue des Coulées (désignée sur le plan Napoléonien par le nom Pan de Coulères).

► RUE DU DOCTEUR OLLIER (24 SEPTEMBRE 1878 - 30 AOÛT 1951)

La rue du Dr OLLIER assure la jonction entre la rue Prosper DAUZON et la rue Edmond LALANDE. Né à Caudecoste, le Dr **Bernard OLLIER** fit ses études de médecine à Paris, il les finança en devenant le secrétaire particulier de Philippe DAUZON, député de l'arrondissement d'Agen. Installé à Caudecoste en 1904, devenu veuf en 1911, il s'installa à Layrac au retour de la Grande Guerre en 1919. Son domicile était à l'angle de la rue **PANEDÉOUTE** prolongée par la rue **PAN DE COULÈS** (aussi appelée **Rue des COULÉES**). Républicain et humaniste, son désintéressement était apprécié de tous les layracais qui aimaient le voir déambuler sous la cornière. Il fut très actif au niveau de la vie associative surtout au sein de section théâtre de l'amicale laïque. Il mourut le 30 août 1951 d'une congestion cérébrale à son domicile place Jean Jaurès.





► LA PLACE DE SALENS FAIT PEAU NEUVE !

La Place de Salens vient d'être refaite et accueille de nouveau les commerçants et les chalands pour son traditionnel marché de plein air du vendredi matin. Cette place retrouve également son stationnement avec une capacité augmentée à 28 places de stationnement sont désormais disponibles contre 21 auparavant. Des toilettes publiques ont été installées au fond de la place.

► TRAVAUX À VENIR RUE LALANDE ET RUE OLLIER

Le printemps verra démarrer les travaux préparatoires à la réfection des rues Lalande et Ollier.

Dans l'esprit de poursuivre l'aménagement de son centre-bourg, la municipalité continue son programme de réfection des chaussées. Sur les rues Lalande et Ollier, un traitement amélioré et sécurisé de la traversée scolaire est prévu.

L'aménagement projeté intégrera également de nouvelles places de stationnement. Un parking de 6 places sera ainsi créé rue Lalande. Les premiers engins de chantier devraient arriver au cours des mois prochains.

La mairie informera les layracais et notamment les résidents de ces rues, des contraintes inhérentes au chantier au fur et à mesure de son avancement, notamment en communiquant le plan de circulation et de déviation qui sera mise en place.

► TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE GOULENS

Le hameau historique de Goulens est actuellement en travaux. Une station d'épuration prévue de longue date verra enfin le jour en contre-bas du cimetière. Elle desservira les abords immédiats du bourg et de sa place. Quinze habitations sont inscrites pour être raccordées à la station par un réseau d'assainissement d'eaux usées.

Il s'agit d'un équipement de type filtre planté de roseaux, avec l'existence d'une zone de rejet végétalisée par tranchées drainantes. La station d'épuration créée est la première entièrement végétale sur l'Agglomération d'Agen.

L'ensemble des travaux devrait durer 3 mois. Ils nécessitent de revoir la circulation automobile dans le bourg de Goulens. Pendant leur durée, le stationnement sera interdit dans la zone en chantier.

Une déviation est mise en œuvre à l'avancée des travaux (RD 15, RD 282). Les riverains ont aussi accès au bourg de Goulens par le chemin rural du Karting de Ramonde.

Concernant les ordures ménagères, des points d'apport volontaire sont installés pour les résidents du bourg par l'Agglomération d'Agen. Une réunion publique a été organisée le 6 mars 2019 pour informer les riverains.

► LOTISSEMENT DE LAGRAVADE

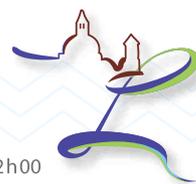
Après un important travail de fouilles archéologiques mené par la DRAC Nouvelle Aquitaine, le chantier a pu démarrer à Lagravade.

Ces travaux seront réalisés en deux tranches ainsi 41 nouveaux logements sociaux devraient voir le jour sur ce site. La première tranche de travaux débutera très prochainement.

► LIVRAISON RÉSIDENCE «LES ANGES 2»

Sept nouveaux logements sociaux ont vu le jour grâce à l'action menée par la mairie et Agen Habitat.

Ils sont situés au sein de la nouvelle résidence des « Anges » où 20 logements sont déjà occupés. Les nouveaux locataires prendront bientôt possession des lieux, impasse Edmond Rambaud.





TARIFS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Les tarifs du service Enfance Jeunesse ont été actualisés lors du Conseil Municipal du 4 décembre 2018.

TRANCHES	QF MINI	QF MAXI	PRIX REPAS 2019	PRIX GARDERIE 2019
1	0	300	2,47	1,36
2	301	600	2,52	1,41
3	601	900	2,57	1,46
4	901	1200	2,63	1,51
5	1201	1500	2,68	1,56
6	1501	1800	2,73	1,61
7	+ de 1800		2,78	1,66

TRANCHES	QF MINI	QF MAXI	ACCUEIL DE LOISIRS		MINI CAMP
			Journée complète avec repas	1/2 journée sans repas	Journée complète avec repas
1	0	300	3,26	2,24	40,8
2	301	600	3,57	2,55	51
3	601	900	4,08	3,06	61,2
4	901	1200	4,59	3,57	71,4
5	1201	1500	5,61	4,59	86,7
6	1501	1800	6,63	5,61	107,1
7	+ de 1800		7,65	6,63	127,5

Ces tarifs sont appliqués depuis le 1er janvier 2019. Pour rappel, les factures sont à payer à réception à l'ordre du Trésor Public.

ASLH ÉTÉ 2019

La date limite pour la remise des dossiers d'inscription de l'ASLH de l'été est fixée au **vendredi 7 juin 2019**. Les dossiers seront à la disposition des familles à partir du 20 mai.

Information importante : le centre de loisirs sera fermé le vendredi 16 août 2019.

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Pour les enfants nés en 2016, la pré-inscription à l'école maternelle aura lieu à la mairie à compter du **lundi 29 avril 2019** sur présentation du livret de famille.

Dès que vous serez en possession de la décision signée par le Maire, il vous faudra à partir du **jeudi 2 mai 2019**, contacter la Directrice de l'école maternelle au 05 53 67 01 38 pour prendre rendez-vous (les jeudi et vendredi de 10h30 à 12h00) pour l'inscription définitive de votre enfant. Le dossier doit être complet : décision du maire, carnet de santé et fiche de renseignements complétée.

PERMIS PIÉTON

Le 7 mars dernier, la Sécurité Routière a fait passer le permis piéton à de nombreux élèves de l'école élémentaire.



VIE ÉCONOMIQUE



Installée à Layrac, Emilie propose des ventes à domicile, et distribution d'une gamme artisanale de cafés, thés et infusions Bio d'exception.

Contact : Emilie 06.52.58.97.78

INNOVI RÉCOMPENSÉ !

L'entreprise layracaise INNOVI (laboratoire de cosmétique) vient d'être citée 34ème entreprise par sa croissance parmi les cents champions de croissance 2019 (2014-2017) par le journal « Les Echos » (février 2019).

INNOVI dirigé par Madame Alexandra FREGONESE qui emploie 10 personnes, travaille sur le vieillissement cellulaire, en particulier sur une nouvelle protéine végétale en cours d'obtention d'un brevet.

Son chiffre d'affaire est passé de 150 000 € à 5 000 000 € soit une croissance de 100 % de CA par an.

La municipalité lui adresse tous ses vœux de réussite.



Violaine MUSA
Conseil en Fleurs de Bach
Harmonisation Globale

43, Av. Massenet 47390 LAYRAC
Tél. 06 26 16 74 59
Mail : vm.fleursharmonie@gmail.com

Anne Laure ZAMMIT
Hypnothérapeute

Hypnose Ericksonienne
Hypnose de groupe

43, Avenue Massenet 47390 LAYRAC
Tel : 07.72.18.38.51
Mail : alaire.zammit@gmail.com

Hypnose Ericksonienne



► TIR À L'ARC : UN CHAMPION LAYRACAIS

Quentin GUERREIRO est champion régional de tir en salle catégorie cadet Arc classique depuis le 9 février 2019.

Ce titre confirme la première place obtenue aux épreuves départementales en salle fin janvier.

C'est accompagné de deux autres jeunes layracais (Hugo LAFORGUE et Baptiste CHAUVÉAU) que Quentin a participé au championnat de France le week-end du 23 et 24 février. Premier au terme des qualifications avec un nouveau record personnel il est éliminé sur l'exercice très compliqué du tour des duels...



@ credit photo : Maxime Dutreuil



► TAEKWONDO : TROIS CHAMPIONS DE FRANCE

L'année a bien commencé pour l'Olympic Dojang Layrac puisque le 12 janvier Lounès BEROUAL, professeur du club, est devenu champion de France Vétérans. La même journée, Estelle CAUSSE et Si'ann SULPICE-TIMOTHEE ont quant à elles gagné les titres de championnes de France Espoirs.

Sur le plan sportif, notre délégation de 19 combattants remporte 13 médailles dont trois titres régionaux (Shérazade DRABI, Camille ERPELDING, Camélia DRABI), cinq médailles d'argent et cinq de bronze.

► REF 47

Les radio-amateurs layracais sont de nouveau champions de France en 2018.

► BASKET CLUB LAYRAC-ASTAFFORT

Après la seizième journée de championnat, l'équipe fanion du BCLA reste classée en milieu de tableau et a assuré son maintien en pré-nationale.

► AS LAYRAC

Après une belle victoire face à Lourdes le 10 mars, l'équipe qui évolue en Fédérale 2 est 8^{ème} au classement sur 12.

C'est un très grand pas vers le maintien...

Allez les petits ! On lâche rien...

► UNE ÉQUIPE CADETS «U16» À L'ASL

L'ASL prépare la saison 2019/2020 avec la création d'une équipe Cadets « U16 » (joueurs nés en 2004 et 2005) en plus de son équipe Juniors « U19 » (joueurs nés en 2001, 2002 et 2003). Encadré par des éducateurs compétents, cette équipe sera le lien avec l'École de Rugby Layrac/Caudecoste à l'effectif grandissant.

Pour plus d'informations, contactez aslayrac@yahoo.fr ou 06.50.46.37.69



AS Layrac - FC Lourdes 10/03/2019



DÉDICACE

► ALIAS « BOUBOULE », ITINÉRAIRE D'UN GESTAPISTE AGENAIS

A la bibliothèque de Layrac, le 6 avril 2019 de 15h00 à 17h00, Jean-Pierre KOSCIELNIAK présentera son livre Alias « Bouboule » et proposera une séance de dédicaces. Vous pourrez échanger avec l'auteur au sujet de ses recherches menées sur la période de la Seconde Guerre mondiale en Lot-et-Garonne.

Ce moment est proposé à tous, adhérents et non-adhérents. Venez nombreux !



CENTENAIRE

► 100 ans !

Joyeux anniversaire à notre centenaire layracaise !

Léontine DAMOUS est née le 1er janvier 1919.

Nous tenons à féliciter Suzon et Jean-Pierre SARRAMIAC, en ayant fait le choix du maintien à domicile pour le bien être de Léontine.

Monsieur le Maire et M. Jean-Jacques Tuffery (vice-président du CCAS) lui ont remis une orchidée à cette occasion.



ÉTAT CIVIL



► NAISSANCES

LUCAS Camille

Née le 16 décembre 2018

ZAMORA Marco

Né le 18 décembre 2018

ARRACHART Ludovic

Né le 22 décembre 2018

BARTHELEMY Rachel

Née le 24 décembre 2018

POULET Emma

Née le 7 janvier 2019

ANDRÉ Tiffany

Née le 11 janvier 2019

ROULEAU LOPEZ Jules

Né le 22 janvier 2019

THIBAUX MAZOUIN Nathan

Né le 24 janvier 2019

CLOAREC Maël

Né le 29 janvier 2019

RIVES Léandre

Né le 28 février 2019



► MARIAGES

ABBATISTA Benjamin et DALL'AGNOL Anaïs

le 26 janvier 2019

HÉLIOT Rodolphe et MOLNOS Anca-Mariana

le 26 janvier 2019

► DÉCÈS

MONTEIL Simonne

Épouse DRAPÉ

Née le 1er février 1934

Décédée le 22 décembre 2018

SALMON Jacques

Né le 18 août 1933

Décédé le 30 décembre 2018

LACOURT Alain

Né le 15 décembre 1951

Décédé le 4 janvier 2019

BITSCH Lucette *

Veuve BOUSQUET

Née le 26 juin 1925

Décédée le 10 janvier 2019

MOUGINÉ Paul

Né le 24 juillet 1935

Décédé le 15 janvier 2019

SOUBIROU Gilles

Né le 15 septembre 1947

Décédé le 16 janvier 2019

BUHOT Jeannine

Épouse ROUDOT

Née le 7 octobre 1944

Décédée le 17 janvier 2019

MAYOUX Geneviève *

Veuve TROUSSARD

Née le 25 décembre 1929

Décédée le 20 janvier 2019

TARET Liliane *

Née le 3 septembre 1936

Décédée le 21 janvier 2019

BEAUDUIN Ginette

veuve LURQUIN

Née le 23 février 1925

Décédée le 24 janvier 2019

BALLARIN Marie-Thérèse *

Veuve MASSIP

Née le 6 août 1921

Décédée le 31 janvier 2019

LOBRANCHÉ Maurice *

Né le 27 juillet 1931

Décédé le 31 janvier 2019

LEFEBVRE Francine *

Veuve BISSIÈRES

Née le 5 mai 1928

Décédée le 1er février 2019

FERRATON Claude

Né le 9 mars 1939

Décédé le 4 février 2019

CHARLES Michel *

Né le 23 juin 1923

Décédé le 16 février 2019

LAURENT Georges

Né le 4 octobre 1925

Décédé le 27 février 2019

SAUTEDÉ Germaine

Veuve FAUGÈRE

Née le 24 février 1922

Décédée le 28 février 2019

* Résident(e) EHPAD

